Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE **Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle** **Bureau des emplois, du recrutement et de la formation initiale des personnels de l'enseignement technique** Dossier suivi par : Yves SCHENFEIGEL Tél. : 01.49.55.51.75 Mel : yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr Fax : 01.49.55.52.25 Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDEPC/N2008-2033** **Date: 29 février 2008**

Date de mise en application **: Immédiate**
Date limite de réponse : **10 MARS 2008**

Objet :
Appel de candidatures pour le poste de directeur du LEGTA de Pouembout (Nouvelle-Calédonie). Rentrée scolaire : Février 2009.

MOTS-CLES : Poste de directeur de l'EPLEFPA de Pouembout.

Destinataires	
Pour exécution : Mesdames, Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt – Les Directeurs de l'Agriculture et de la Forêt Mesdames, Messieurs les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement - les Chefs des Services de la Formation et du Développement Madame, Messieurs les Directeurs des Etablissements de l'Enseignement Supérieur Mesdames, Messieurs les Directeurs et Directrices des Etablissements Publics d'Enseignement et de Formation professionnelle Agricoles	*Pour information :* Organisations syndicales des personnels de l'enseignement technique
OBSERVATIONS : CETTE NOTE DE SERVICE EST DIFFUSEE INTEGRALEMENT SUR INTERNET www.chlorofil.fr et NOCIA	

La présente note de service présente le poste offert de directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de Pouembout en Nouvelle Calédonie. **Ce poste est vacant au 1er février 2009.**

Cette note de service ne reprend pas les dispositions générales des emplois de direction telles que décrites dans la note de service DGER/SDPEC/N2007-2148 datée du 13 décembre 2007.

Envoi des dossiers :

A. La démarche administrative :

Elle consiste à confirmer à la DGER, sous couvert de la voie hiérarchique, la candidature pour le poste proposé.

A cet effet, **le candidat** adressera, par la voie hiérarchique,

- UN EXEMPLAIRE COMPLET du formulaire annexé à la présente note (annexe A recto/verso ainsi que l'annexe B) ;
- UN *CURRICULUM VITAE* actualisé avec photo d'identité.

à la DRAF (DAF) – SRFD (SFD) de la région dont il dépend, ou à son supérieur hiérarchique pour les agents en administration centrale

A titre d'information, un exemplaire de l'annexe A et du *curriculum vitae* sera adressé à la DGER/SDEPC et au SG/DMC sous forme papier ou électronique aux adresses suivantes :

Instance	Adresse	Adresse électronique
DGER	Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle SDEPC/BERFI 1ter avenue Lowendal 75700 Paris 07 SP	yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr, annick.marty@agriculture.gouv.fr, thierry.larive@agriculture.gouv.fr
SG	Délégation à la mobilité et aux carrières SG/SRH/DMC 78 rue de Varenne 75700 PARIS 07 SP	claude.poly@agriculture.gouv.fr monique.bricage@agriculture.gouv.fr

L'**autorité hiérarchique** (DRAF (DAF) – SRFD (SFD) pour les agents en services déconcentrés ou directeur général pour les personnels en administration centrale) retournera à l'agent l'accusé de réception (annexe B) de sa candidature, dès réception.

L'autorité hiérarchique complètera chaque formulaire en portant un avis circonstancié en cadres 4 et 5 du formulaire, puis transmettra à la DGER l'ensemble des demandes collectées.

B. la démarche de candidature auprès de l'autorité académique :

Les postes de direction sont des postes à profil. Aussi, les candidatures de principe aux fonctions de directeur et de directeurs adjoints d'EPLEFPA seront présentées sous la forme d'une **lettre de motivation** accompagné d'un ***curriculum vitae*** actualisé avec photo d'identité récente. La lettre et le *curriculum vitae* sont adressés à chaque autorité académique sous l'autorité de laquelle se situe le poste visé.

Les coordonnées des autorités académiques figurent en annexe C à la présente note. Les candidats sont invités à prendre contact avec l'autorité académique d'accueil, pour présenter leur candidature et prendre connaissance des caractéristiques du poste offert.

C. la procédure d'examen des candidatures :

L'autorité académique d'accueil examinera les candidatures et transmettra son avis à l'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la pêche (Direction générale de l'enseignement et de la recherche). L'instruction finale des dossiers est conduite par la DGER (Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle) en partenariat avec le Secrétariat général (Délégation à la mobilité et aux carrières).

Sur la base de ces différents avis, et après consultation de la commission consultative paritaire des personnels de direction, le Directeur général de l'enseignement et de la recherche propose au Secrétaire général les nominations sur les emplois de direction d'EPLEFPA. L'attention des candidats est appelée sur le fait que seule la décision de nomination signée du Secrétaire général du ministère a valeur juridique, et peut déclencher la procédure de passation de service au sein de l'EPLEFPA.

POSTE OFFERT

DIRECTEUR D'EPLEFPA DE POUEMBOUT

Pour le Ministre de l'agriculture et de la pêche et par délégation,
Le Directeur général de l'Enseignement et de la Recherche

Jean-Louis BUËR

ANNEXE A **(recto)**

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET LA PECHE

DEMANDE de MUTATION ou d'AFFECTATION SUR POSTE DE DIRECTION : **RENTREE SCOLAIRE 2009 (1er fév. 2009)**	**REMPLIR EN MAJUSCULES ET ENVOYER :** **AVANT LE 14 MARS 2008** **1 Exemplaire à la : DAF – SFD**

① **NOM & PRENOM** : NOM DE JEUNE FILLE :

LE 6 SEPTEMBRE 2006

……

……

……

CORPS & GRADE : |

DATE DE 1ère TITULARISATION AU M.A.P. : |___|___|___|___|___|___|

DATE DE TITULARISATION DANS LE CORPS ACTUEL : |___|___|___|___|___|___|

LISTE D'APTITUDE : |___|___|___|___|

SITUATION FAMILIALE : Marié(e) ou Pacsé(e) |___| Veuf(ve), Divorcé(e), Vie Maritale, Cél. |___|

Nombre d'enfant(s) de moins de 20 ans à charge |___| Autorité parentale unique |___| Garde partagée |____|

Enfant et/ou conjoint(e) handicapé(e) |____|

EN CAS DE DEMANDE DE MUTATION AVEC LE (LA) CONJOINT(E) EN POSTE AU M.A.P. , précisez son NOM et PRENOM, corps / grade ainsi que son affectation actuelle :

……

……

……

……

……

……

DATE DE PRISE DE FONCTION EN QUALITE DE « FAISANT FONCTION » :

de Directeur : |___|___|___|___|___|___| ou de Directeur-adjoint : |___|___|___|___|___|___|

ANNEE DE DETACHEMENT DANS LE STATUT D'EMPLOI DE PERSONNEL DE DIRECTION :

|___|___|___|___|

POSTE DE DIRECTION EN EPLEFPA DEMANDE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2008

LIBELLE ETABLISSEMENT	CODE	LIBELLE CATEGORIE DU POSTE	CODE
1) POUEMBOUT (Nouvelle-Calédonie)			

MOTIF DE LA DEMANDE :

« Je m'engage à accepter toute affectation (correspondant à mon vœu) qui me sera proposée »

LE

Réécrire la mention « Lu et approuvé »

SIGNATURE

④ **AVIS CIRCONSTANCIE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :**

DATE :

SIGNATURE :

⑤ **AVIS CIRCONSTANCIE DU DRAF / DAF :**

DATE :

SIGNATURE :

ANNEXE B

ACCUSE DE RECEPTION

A ADRESSER A L'AGENT UNIQUEMENT (NE PAS RENVOYER A LA CENTRALE)

DEMANDE DE MUTATION *DES PERSONNELS DE DIRECTION EN EPLEPFA*
RENTREE SCOLAIRE 2009 POUEMBOUT (1ER FEVRIER 2009)

A remplir par le demandeur :

NOM : NOM DE JEUNE FILLE :

PRENOM :

CODE ETABLISSEMENT |___|___|___|___|___|___|

LIBELLE DE L'ETABLISSEMENT |_____|

CATEGORIE DE POSTE |____|____|

DATE D'AFFECTATION DANS LE POSTE ACTUEL |____|____|____|____|____|____|

TEMPS DE TRAVAIL ACTUEL |____|____|____|%

A remplir par le DAF – SFD :

DEMANDE RECUE LE : |____|____|____|____|____|____|

Nom et Qualité du signataire

Fait à : Le :

ANNEXE C

Coordonnées du DAF :

REGION	PRENOM & NOM	TELEPHONE
NOUVELLE CALEDONIE	**PIERRE-YVES VION**	**687 23 24 31**

DIRECTEUR (01)

région	EPLEFPA	V/SV	sites	centres constitutifs	classement EPL	classement exploitation	classmt atelier	nbre classes	nbre élèves	Domaines de formation Productions-services-aménagement
Nouvelle-Calédonie	Pouembout	V	4	5	3	3	-	15	242	